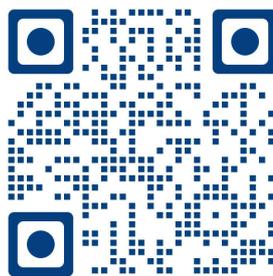




# L'ACTU !

L'INFORMATION DE TROARN BURES



#5 BIS/ COVID#19

REJOIGNEZ NOUS !



L'actu de décembre a été imprimé avant le 10 décembre, voici les nouvelles dispositions à compter du 15 décembre.

## MAINTIEN DU CONFINEMENT ([www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr))

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés
- Instauration d'un **couvre-feu de 20h à 6h** du matin à l'exception du réveillon du 24 décembre
- Prolongation pendant 3 semaines de la fermeture des lieux accueillants du public (établissements culturels et sportifs). Possibilité de réouverture le 7 janvier 2021.
- Interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique

## CÉRÉMONIES

**Mariages:** Les mariages civils sont maintenus, avec une jauge **limitée à 6 personnes**.

**Enterrements:** La jauge des enterrements est **limitée à 30 personnes**.

## ÉTABLISSEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs couverts et de plein air restent fermés au grand public. L'utilisation des équipements de plein air seront autorisés pour la pratique des activités extra-scolaires des mineurs.

A partir du 15 décembre, les publics mineurs seront également autorisés à reprendre les activités extrascolaires en intérieur. La pratique sportive encadrée, déjà possible en plein air, pourra donc reprendre dans les équipements sportifs clos et couverts comme les gymnases, les piscines, les courts couverts, dans le **respect du couvre-feu et des protocoles sanitaires**

## SERVICES AUX SENIORS

### CCAS de TROARN

Si vous souhaitez signaler une personne isolée, ou vous inscrire pour bénéficier de l'aide du CCAS, contactez le 02 31 26 36 10 (du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h), ou envoyez un courriel à [ccas@troarn.fr](mailto:ccas@troarn.fr)

## COMMERCES

Tous les commerces peuvent de nouveau accueillir des clients, dans le respect du **nouveau protocole sanitaire**.



